

# ACQUISITION, GESTION ET TRANSMISSION DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

## OBJECTIFS

- Examiner les avantages et les inconvénients des différents modes de détention de l'immobilier d'entreprise pour un dirigeant en fonction des objectifs poursuivis et du contexte dans lequel il évolue
- Intégrer les nouveautés et contraintes apportées par les lois de finances et le BOFIP

## PUBLIC CONCERNE

- Chef de mission en cabinet d'expertise comptable
- Comptable
- Avocat
- Juriste
- Expert Comptable

## DUREE ET DATES DES SESSIONS

- Durée : 7 heures
- Lieu : Siège du GROUPE GESTION 4
- Dates : à définir

## MODALITES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

- Session de 20 personnes
- Prix : 450 € \* par participant
- Règlement lors de l'inscription

*\* Ce tarif n'inclut pas les frais de restauration et d'hébergement éventuels*

## DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- Exposé construit dans un esprit opérationnel complété d'exercices et de cas pratiques.
- Remise d'une documentation pédagogique reprenant l'ensemble des notions présentées au cours de la formation
- Simulation de cas et approche très concrète
- Echange avec les participants

## INTERVENANT

- Formation dispensée par Frédéric AUMONT, notaire à Lyon et diplômé du DES de Gestion de Patrimoine à l'Université d'Auvergne